



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 janvier 2025

RITUALS , BIJOU BRIGITTE et AVRIL : 3 enseignes internationales dans le portefeuille de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE pour clôturer 2024 !

Urban Premium a fait l'acquisition fin décembre 2024 de 3 commerces dans des villes dynamiques.

Le 18 décembre 2024, URBAN PREMIUM a réalisé l'acquisition, pour le compte de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE, d'un portefeuille de locaux commerciaux situés dans le centre-ville de Besançon et Belfort en région Bourgogne-Franche-Comté auprès d'un institutionnel. Le volume de la transaction s'élève à environ 1,6 M€ hors droits et hors frais d'agents.

Les locaux commerciaux de Besançon sont situés sur la Grande Rue, principale artère commerçante de ville, et sont loués à de grandes enseignes nationales, AVRIL et BIJOU BRIGITTE avec des baux récents. Les surfaces des locaux sont respectivement 87 m² et 52 m².

Le local commercial de Belfort est lui situé sur le Faubourg de France et loué selon un nouveau bail commercial et une ouverture effective en décembre. Ce local de 514 m² est exploité par l'enseigne RITUALS, enseigne de cosmétique et bien-être ayant plus de 1 000 boutiques à travers le monde.

Avec cette nouvelle acquisition, la SCPI URBAN COEUR COMMERCE renforce son positionnement sur les actifs commerciaux de proximité situés dans les centres-villes dynamiques des métropoles régionales et des villes moyennes.

Pour cette transaction, URBAN PREMIUM a été conseillée par l'étude notariale LETULLE DELOISON DRILHON-JOURDAIN.

L'augmentation de capital de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE, est actuellement ouverte au public. Le prix de souscription est fixé à 300 euros par part, incluant une prime d'émission de 53 euros. Le minimum de souscription est de 10 parts.

La SCPI URBAN COEUR COMMERCE a reçu le visa n°18-30 de l'AMF en date du 14 novembre 2018.

Pour toute information complémentaire :

Contactez votre conseiller en gestion de patrimoine habituel ou l'équipe de gestion d'URBAN PREMIUM

01 82 28 99 99

infos@urban-premium.com

www.urban-premium.com

L'ensemble de la documentation réglementaire de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion, ou consultable sur le site internet d'URBAN PREMIUM. La durée de placement recommandée par la Société de Gestion est de 10 ans.

A PROPOS D'URBAN PREMIUM

Société de Gestion de Portefeuille créée en 2010, URBAN PREMIUM concentre son développement sur la structuration et la gestion de véhicules d'investissement collectifs en immobilier destinés à une clientèle grand public.

URBAN PREMIUM se distingue par son positionnement unique : l'immobilier en cœur de ville - l'immeuble bourgeois d'habitation à rénover et le commerce de proximité.

